



LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA DEMANDE DE CHARTE

- Remplir le formulaire de demande de charte de Lions club (TK-38A) pour recueillir toutes les informations à transmettre au LCI. Informer le gouverneur et les officiels du club parrain du club proposé.
- Saisir les noms des membres fondateurs dans MyLCI. Utiliser le Rapport des membres fondateurs (TK-21A) pour recueillir toutes les informations à saisir sur LCI.
- Régler les droits en ligne sur MyLCI ou par chèque, mandat, virement électronique et envoyer le bordereau de versement au Lions Club International. Consulter les informations de paiement ci-dessous.
- Utiliser les formulaires de certification requis pour demander la dispense des droits de charte et/ou les remises sur les cotisations internationales sur MyLCI.
- Si ce club est le 10^e ou plus créé cette année, le 1^{er} vice-gouverneur de district ou le 2^e vice-gouverneur de district doit envoyer un e-mail à newclubs@lionsclubs.org approuvant la création du nouveau club.

Voir au verso les détails sur la certification, les exigences particulières pour les types de club non traditionnels et les différents montants de droit de charte.

Remplir le cas échéant les formulaires de certification suivants :

- *Formulaire Certification de membre étudiant (STU5)*
- *Formulaire Certification de Leo devenu Lion et de transfert des années de service (LL-2)*
- *Formulaire Conversion de branche de club (CB-21)*



La certification Membre de la famille sera remplie au moment de l'envoi de la demande de charte sur MyLCl.

Pour obtenir les formulaires, consultez www.lionsclubs.org et saisir la référence du formulaire dans l'outil de recherche.

Lions clubs universitaires :

- *Formulaire Certification de membre étudiant (STU-5)* pour chaque étudiant éligible.
- Inclure le règlement d'une année de cotisations internationales à demi tarif pour chaque étudiant.

Clubs Leo-Lion :

- Certification de Leo devenu Lion et de transfert des années de service (LL-2) pour chaque Leo-Lion ou jeune adulte éligible.

Structure des droits de charte

Type d'affiliation	Droits de charte	Cotisations internationales	Certification Obligatoire
Membre fondateur	35 USD	43 USD	–
Membre fondateur transféré (Pendant un an à compter du transfert)	20 USD	43 USD	–
Membre étudiant (De l'âge de la majorité légale à 30 ans)	0 USD	21,50 USD*	STU-5
Étudiant de plus de 30 ans (uniquement membre d'un club universitaire)	10 USD	43 USD	STU-5
Membre d'une famille (Sans compter le chef de famille)	35 USD	21,50 USD	TK-21a
Leo-Lion	0 USD	21,50 USD	LL-2
Jeune adulte (uniquement membre d'un club Leo-Lion)	0 USD	21,50 USD	
Conversion de branche (Membres de la branche seulement)	0 USD	43 USD	CB-21
Unissons-nous	300 USD par club	43 USD	MyLCl

* À régler à l'avance pour les Lions clubs universitaires & les clubs ayant une majorité d'étudiants